

Déclaration du SNES-FSU à la CAPA des Certifié.e.s – 25 mai 2020

Madame la Rectrice,

S'il y a bien une chose qui ne change pas dans ce fameux monde d'après, c'est le désintérêt que vous portez à la carrière des collègues Certifiés de l'académie de Rouen. On nous répondra une nouvelle fois que ceci est dû aux contraintes de calendrier, mais au vu du peu d'urgence de tenir cette CAPA en mai, il aurait sans doute été possible de la prévoir dans votre agenda si elle avait revêtu une quelconque importance à vos yeux.

En revanche, votre présence dans les écoles et les collèges de l'Académie ces deux dernières semaines, sous les feux des projecteurs et au mépris de toutes les règles sanitaires, était bien une priorité pour pouvoir affirmer dans les media que tout se passe bien, même si la réalité est toute autre. En effet, la précipitation dans laquelle s'est organisée la ré-ouverture des écoles et des collèges n'a pas été de nature à rassurer les parents d'élèves, et en annonçant par démagogie que le retour à l'école se ferait selon le volontariat des familles, le Président de la République a contribué à semer le doute sur la capacité de l'école à accueillir les élèves en toute sécurité. Enfin, les effectifs surchargés que nous ne cessons de dénoncer posent un réel problème en cette période de crise sanitaire, et la nécessité d'accueillir de petits nombres d'élèves se révèle incompatible avec la politique menée jusque là et prive d'école de nombreux élèves. Quant aux déclarations de Jean-Michel Blanquer sur une ré-ouverture qu'il prétendait au bénéfice des élèves les plus fragiles, alors qu'il n'a fait que dégrader leurs conditions d'enseignement depuis son arrivée rue de Grenelle, les premières constatations montrent que l'objectif n'est pas atteint et que les élèves les plus éloignés de l'école sont ceux qui reviennent le moins.

Concernant la CAPA qui nous réunit aujourd'hui, sa forme d'abord nous pose problème. La visio-conférence n'est pas propice à des échanges sereins et approfondis, dans l'intérêt de nos collègues. C'est par ailleurs un échelon supplémentaire qui est franchi vers l'affaiblissement du paritarisme, appelé à s'éteindre presque complètement depuis l'entrée en vigueur de la loi Dussopt le 1^{er} janvier dernier. D'une façon plus générale, depuis des mois, le « dialogue social » entre le ministère et les représentants des personnels s'est fortement dégradé, et ce au détriment des personnels et du fonctionnement de l'institution. La disparition des GT Barèmes et des FPMA pour le mouvement Intra met nos collègues en difficulté en les laissant seuls, et souvent bien démunis, face à l'administration. Jusque là, les interventions des commissaires paritaires permettaient la correction de nombreuses erreurs chaque année, erreurs qu'ils ne pourront plus faire corriger désormais.

Puisque nous allons étudier lors de cette CAPA l'attribution des congés de formation, force est de constater, cette année encore, que le contingent alloué est bien insuffisant pour répondre aux demandes de nos collègues en matière de formation. Le SNES-FSU rappelle son attachement à une formation continue des enseignants choisie et de qualité. En plus d'un contingent insuffisant, le barème académique défavorise les femmes, le critère d'ancienneté les pénalisant au moment de leur carrière où elles sont souvent plus disponibles pour se former.

A propos de la Hors Classe, dans un contexte de gel du point d'indice et de baisse régulière de notre pouvoir d'achat, cette promotion est très attendue par bon nombre de nos collègues. A cet égard, les élus de la FSU continuent d'acter positivement l'accès désormais systématique à la Hors Classe des

collègues ayant accédé au 11^{ème} échelon depuis deux ans. Mais, nous l'avions déjà pointé l'an dernier : le mélange dans un même tableau d'avancement de deux modes différents d'évaluation pose un problème d'égalité de traitement. En effet, les collègues déjà présents dans le tableau 2018 ont été évalués à l'aide de leur note pédagogique issue d'une inspection plus ou moins lointaine. Des avis leur ont été attribués, parfois de manière relativement opaque, et sans qu'ils aient pu les contester... Or, ils sont désormais mis en concurrence avec des collègues entrant à 9+2 dont le rendez-vous de carrière est récent, repose sur des critères transparents et dont ils ont pu contester en CAPA les conclusions. Le SNES-FSU dénonce depuis la mise en place des nouvelles carrières cette situation et demande que les collègues dans le tableau hors rendez-vous de carrière puissent contester l'avis porté par le Recteur, et que l'administration puisse réévaluer ces anciens avis, compte-tenu de l'ancienneté et de l'opacité de ceux-ci.

Par ailleurs, le tableau envoyé cette année continue de poser un problème de lisibilité et de transparence. En effet, les collègues entrés dans l'échelon au 01.09 semblent disposer d'un barème correspondant à leur ancienneté au 31 août 2020 mais apparaissent dans le tableau avec leur ancienneté dans l'échelon au 1^{er} septembre. Cela rend très difficile la vérification de l'équité entre les candidats, notamment concernant l'avis recteur et les éventuels critères de départage.

Il n'est pas possible de terminer cette déclaration sans évoquer le maintien incompréhensible de l'EAF ainsi que les conditions de la rentrée de septembre. La FSU rappelle sa demande d'annulation de l'épreuve orale de français, qui met en grande difficulté les élèves de 1^{ère} et leurs professeur.e.s de français et leur fait courir des risques sanitaires inutiles. Jean-Michel Blanquer ne peut sacrifier une génération d'élèves et tant de professeur.e.s à un caprice sans fondement.

Enfin, plus que jamais, et quelle que soit la situation épidémique à la rentrée, il faut redonner à l'Education des moyens à la hauteur des besoins. Non seulement, il est urgent de revenir sur les nombreuses suppressions de postes, mais cela ne suffira pas : c'est d'un plan d'urgence conséquent dont l'Ecole a besoin pour accueillir décemment en septembre des élèves pour qui l'année 2020 aura été on ne peut plus chaotique.